

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composants :
Le Conseil Municipal : 49

N°120-2

En exercice : 49

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présent : 30

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2017

L'AN deux mille dix sept, le 29 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 23 juin 2017, s'est réuni en Mairie à sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, GRARE Laurence, KARROUMI Sofienne, KOUAME AkouaMarie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI MohamedFathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AÏT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusé :DONNET Lionel .

Représentés par :

Madame Sophie VALLY

Madame Sozig NEDELEC

Madame Leila TLILI

Monsieur Antoine WOHLGROTH

Monsieur Jean-François MONINO

Monsieur Silvère ROZENBERG

Monsieur Boualem BENKHELOUF

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Madame Danièle MARINO

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Monsieur Salah CHIBAH

Madame Laurence GRARE

Madame Maria MERCADER Y PUIG

Madame Sylvie DUCATTEAU

Monsieur Guillaume SANON

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Hana RABAH

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Abderrahim HAFIDI

Monsieur Pascal BEAUDET

Madame Djamila AISSAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Monsieur Benoît LOGRE

Madame Evelyne YONNET

Monsieur Rachid ZAIRI

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Alice FAGARD

Direction de l'Administration Générale/Service des Affaires
Juridiques et du Domaine

**OBJET : Echange foncier avec l'Etablissement Foncier d'Ile-de-France -
Déclassement du domaine public du bien situé 14 rue Guyard-Delalain
(parcelle AY 113)**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29 ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment ses articles L2141-1 et L2141-2 ;

Considérant que la parcelle AY 113, située 14 rue Guyard-Delalain ayant été affectée à un service public et appartenant de ce fait au domaine public communal, elle doit préalablement être déclassée afin de pouvoir être cédée ;

Considérant que le déclassement du domaine public communal de ce terrain et des bâtiments situés dessus est conditionné par leur non utilisation par le public ;

Considérant que le terrain et les bâtiments en question font encore l'objet d'une utilisation publique du fait d'une personne morale privée y ayant été autorisée par la Commune, à savoir l'OMJA ;

Considérant qu'il sera mis fin à cette utilisation et le bien désaffecté ultérieurement ;

Considérant que cette désaffectation prendra effet dans un délai maximum de six mois à compter de la présente délibération de déclassement ;

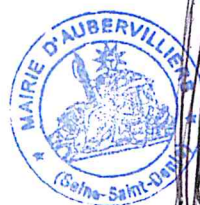
Considérant que le déclassement de cet immeuble est effectué en vue de sa cession au profit de l'EPFIF ;

Adoption à l'unanimité par 44 pour

DELIBERE :

DECIDE de déclasser du domaine public communal les bâtiments et le terrain situés 14 rue Guyard-Delalain à Aubervilliers sur la parcelle AY 113.

DIT que la désaffectation de les bâtiments et le terrain situés 14 rue Guyard-Delalain à Aubervilliers sur la parcelle AY 113 interviendra dans un délai de six mois à compter de la présente décision de déclassement.



Reçu en Préfecture le : 05 JUIL. 2017
Publié le : 05 JUIL. 2017
Certifié exécutoire le : 05 JUIL. 2017

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Anthony DAGUET

